



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023\_002

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-trois et le vingt-six janvier,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

10 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

4 Absents excusés : Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Manuel PAGES, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Claire CORDESSE, Philippe MIQUEL ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX.

1 Absent : Christian MOLANDRE.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

### **Objet : subvention association pour location de salles**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations des 9 décembre 2013 et 21 septembre 2015 décidant d'attribuer une subvention aux associations chanacoises lors de la location de la salle polyvalente et de la salle du Villard et ce dans le but d'encourager leurs activités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE l'attribution de la subvention suivante pour la période du 16 décembre 2022 au 26 janvier 2023, à savoir :

Association	Montant	Manifestation	
		Date	Objet
Les Salta Bartas	700 €	14/01/23	Salta de Nuech

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	 